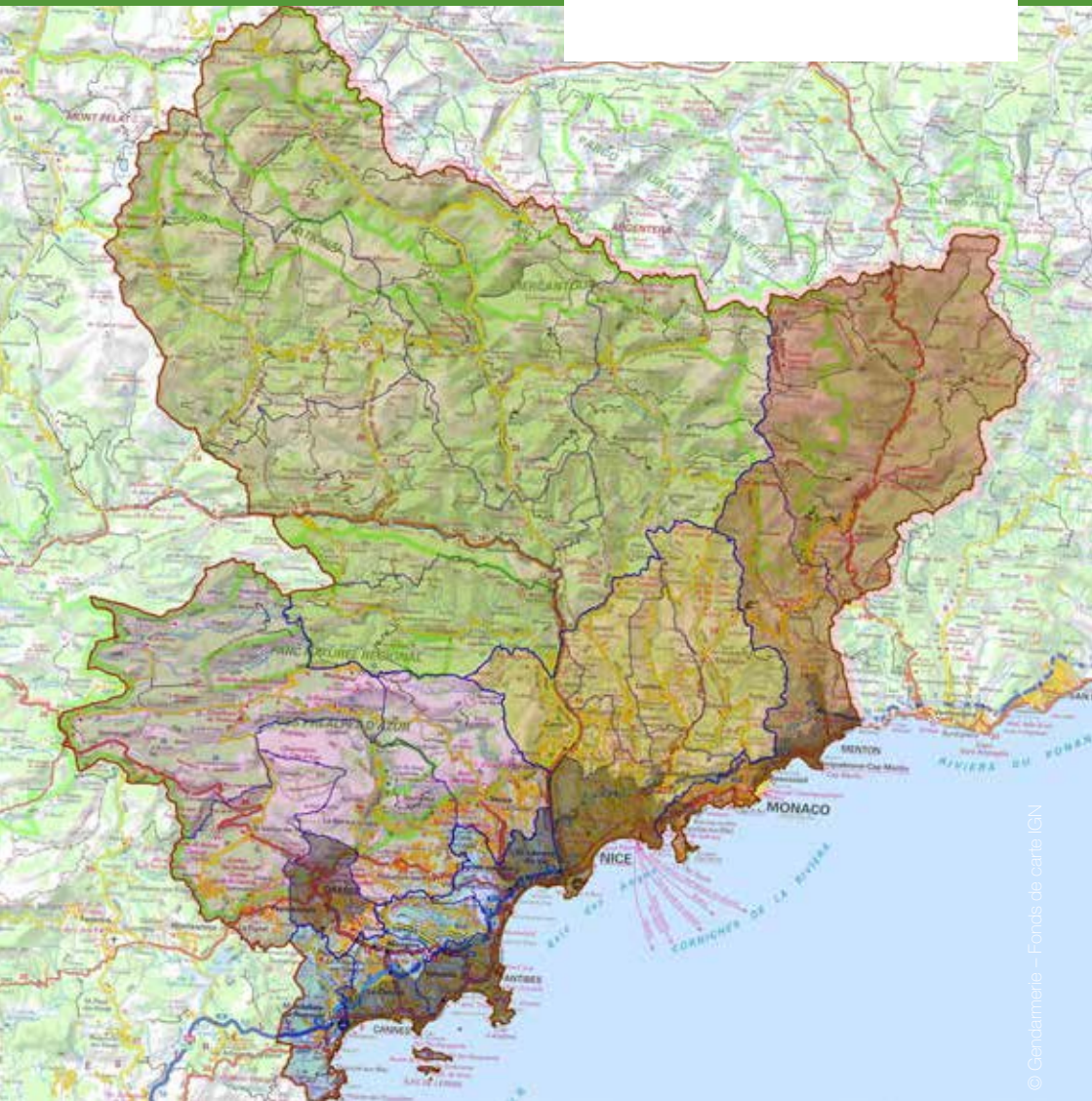


LES MULTIPLES TERRITOIRES DES BRIGADES

L'ORGANISATION ET
L'ADAPTATION



© Gendarmerie – Fonds de carte IGN

La répartition territoriale dans les Alpes-Maritimes

L'ADN

de la gendarmerie

Les brigades sont les briques de base du système d'arme territorial de la Gendarmerie. C'est une évidence. La zone de compétence que j'ai sous ma responsabilité, soit 94 % du département des Alpes-Maritimes, rassemble une grande variété de territoires, à la frontière de deux États étrangers (l'Italie et Monaco) : montagneux, maritimes, périurbains et ruraux. Les enjeux de sécurité sont multiples, sécurité du quotidien, lutte contre le terrorisme, l'immigration clandestine, sécurisation des événements à renommée internationale, etc.

Afin de s'adapter à la diversité des territoires, à leur biorythme, et offrir la meilleure offre de sécurité à la population, les brigades territoriales développent chacune des modes d'action différents.

Trois grandes lignes de force se dessinent sur le littoral, le Moyen et le Haut-Pays maralpains :

- > Le littoral a un fonctionnement relativement autonome, avec essentiellement des Brigades Territoriales Autonomes (BTA), un effectif conséquent et des territoires plus petits mais densément peuplés (logique de concentration,

territoire périurbain). À titre d'illustration, la BTA de Ville-neuve-Loubet est une grosse unité à 35 personnels qui a une activité centrée sur des interventions et le volet judiciaire. Elle a une capacité plus grande à



NASSER BOUALAM

Colonel commandant le Groupement de Gendarmerie des Alpes Maritimes



La brigade nautique d'Antibes mettant en œuvre un sonar.

traiter des faits en autonomie avec beaucoup de référents thématiques : TICP, C-NTECH, CTP, etc. À ce type d'unités, viennent ensuite se rajouter des unités plus spécialisées telles que



Un contrôle au marché à Vence avec la police municipale.

la brigade nautique côtière d'Antibes qui exerce ses missions sur les 28 ports du littoral, les 100 km de traits de côtes mais aussi sur les quelque 100 points humides dans l'intérieur (fleuves, lacs, canyons). En été, en période de forte affluence saisonnière, outre les renforts de la gendarmerie mobile, nous appuyons les brigades du littoral avec un poste à cheval à Cagnes-sur-Mer (armés depuis plus de 10 ans par des gendarmes cavaliers issus de la gendarmerie départementale, de la réserve opérationnelle et de la Garde républicaine).

- Le Moyen-Pays a un fonctionnement mixte avec des communautés de Brigades (COB) et des BTA avec un effectif plus réduit (12 à 15 militaires),

des territoires plus vastes, moins densément peuplés et des dispositifs territoriaux très variés (logique de concentration et de flux, d'espace). Cette réalité a donné lieu par exemple à la mise en place de brigades de gestion des événements à Cannes et Grasse fonctionnant sur le principe d'une mise en commun des effectifs pour mieux gérer les interventions et ainsi dégager ensuite un temps précieux pour renforcer la présence sur la voie publique. Ces BGE ont été créées lorsque nous avons constaté que les gendarmes effectuaient plus de 40 % de leurs interventions sur des créneaux nocturnes. De même, au sein de certaines zones périurbaines telles que la ZSP de La Trinité (sensibilité accrue liée aux risques de violences urbaines, trafics

de stupéfiants, radicalisation, etc.), la COB locale a conservé la main sur son territoire en développant des itinéraires dits de proximité (saturation de l'espace public avec des patrouilles pédestres continues et visibles au cœur des cités sensibles). Plus à l'ouest du département, au cœur de la première technopole d'Europe, la technopole de Sophia-Antipolis, la BTA de Valbonne a ajouté à ses missions classiques (prévention, contact, intervention, investigations), une approche Intelligence Économique (IE) plus poussée que les autres brigades du département avec une cellule Intelligence Économique en son sein. Un projet immobilier est en cours à Valbonne pour étoffer cet ancrage et développer un pôle intelligence économique et numérique dans la droite lignée de Gend 2024.

> Le Haut-Pays, c'est 70 % du département et 2 % de la population. Nous y avons un fonctionnement en COB essentiellement, avec des brigades éloignées les unes des autres. Cette population plus faible répartie dans un espace très important, a conduit au développement des brigades de contact des vallées qui inversent le rapport habituel avec la population qui veut qu'elle se déplace au sein des unités et partent au contact de cette dernière sur les marchés et les hameaux plus isolés. On trouve également dans ce Haut-Pays 17 unités classées montagne adaptées à leur environnement particulier et bien sûr le « GIGN » de la montagne avec le PGHM de Saint-Sauveur-Sur-Tinée. En hiver, à l'image de ce qui se passe l'été, les unités de montagne reçoivent des renforts de gendarmes mobiles et réservistes pour,



Une patrouille en quad en zone de montagne

entre autres, sécuriser les 15 stations de sport d'hiver du département. À cette occasion, des postes provisoires sont mis en œuvre à l'instar des autres départements de montagne.

- > Un dernier territoire majeur est celui des mobilités avec 6 000 km de routes et une artère essentielle qui est l'autoroute A8. On y développe là encore des modes de fonctionnement distincts avec par exemple un travail H24 des pelotons autoroutiers de l'EDSR sur l'A8 mais aussi des dispositifs plus innovants de gestion des mobilités à l'instar de la cellule des mobilités mise en œuvre en lien avec la Maison de l'intelligence artificielle du département (réflexion sur des applications numériques conjointes de gestion des bouchons, traitement des flux pendulaires, des intempéries, etc.).

La brigade s'adapte donc constamment à son territoire et à sa population. Elle est appuyée, renforcée en continu selon le principe de subsidiarité et de complémentarité, chers à notre Institution. La force de la gendarmerie, c'est de savoir s'adapter et d'être présent sur tous les territoires, même les plus reculés. On peut imaginer que la présence de brigades dans des territoires isolés et faiblement peuplés présente un intérêt limité parce que l'activité judiciaire, événementielle, y est moins forte. Or, ce maillage territorial, cet ancrage, cette présence de

militaires de la Gendarmerie se sont révélés déterminants très récemment lors de la tempête « Alex ».

LA CRISE « ALEX »

Dans la soirée et la nuit du vendredi 2 octobre 2020, la tempête Alex frappe le département des Alpes-Maritimes, provoquant des dégâts considérables dans les vallées de la Vésubie et de la Roya. L'épisode est exceptionnel par sa violence et sa soudaineté: en quelques heures l'équivalent de trois mois de pluie et des vents pouvant atteindre 160 km/h s'abattent sur la région. Les crues dévastent les vallées, emportant les locaux de la brigade de gendarmerie de Saint-Martin-Vésubie. Les dégâts sont estimés à 1,71 milliard d'euros.

« Alex » en chiffres:

- 8 000 appels au CORG (Centre d'opérations et de renseignement de la gendarmerie)
- 1 500 personnes évacuées
- 800 personnes secourues
- 200 heures de vol consommées par les 6 hélicoptères de gendarmerie, soit l'équivalent des heures consommées par 6 détachements aériens en un mois.

Lors de cette catastrophe, l'équivalent de 190 000 piscines olympiques, plusieurs millions de tonnes d'eau, se sont déversées sur le département générant des crues torrentielles dévastatrices.

Ce qui a permis de sauver des vies et d'assurer la continuité de l'action de l'État dans ces territoires, ce sont les brigades territoriales. Alors que les locaux de la brigade de Saint-Martin-Vésubie sont détruits, les gendarmes ont procédé, en pleine tempête, à la mise en sécurité du matériel sensible



© GENDARMERIE/SIRPA/F.GARCIA

Survol de la brigade de Saint-Martin-de-Vésubie après les intempéries survenues dans les Alpes-Maritimes en décembre 2020.

(armement, radio), secouru les personnes, veillé dans leurs véhicules et, en moins de 48 heures, une brigade provisoire a été créée au sein de la maison du Parc national du Mercantour.

De l'autre côté, dans la Roya, les gendarmes de Tende et de Breil-sur-Roya ont procédé à des dizaines d'évacuations dans des conditions dantesques. Au cœur de la crise, quand plus rien ne fonctionne, la brigade territoriale reste le dernier rempart et cette catastrophe l'a prouvé. On a également vu des épouses de gendarmes contribuer à sauver des vies dans la Roya comme dans la Vésubie.

L'ancrage, le maillage territorial dans des territoires vastes, est indispensable. Croire qu'on puisse se passer de cela serait une erreur dramatique.

Si notre maillage et notre ancrage territorial sont essentiels, la capacité de résilience du brigadier et sa force humaine font l'essence même de notre système d'arme.

La brigade reste la brique de base, on ne peut rien faire sans elle ! Derrière, un niveau très important, est la compagnie. Si la brigade est un maillon essentiel, la compagnie demeure un échelon majeur : elle apporte la cohérence dans les territoires. Il faut souligner aussi l'apport de la réserve opérationnelle.

Enfin, sans brigadier, il n'y a pas de brigade.

Pour reprendre une expression de François Dieu¹, le gendarme de brigade est le méde-

1 Sociologue, professeur des universités, auteur notamment de *Sociologie de la gendarmerie*, L'Harmattan, « République et sécurité », Paris, 2008, 230 p.

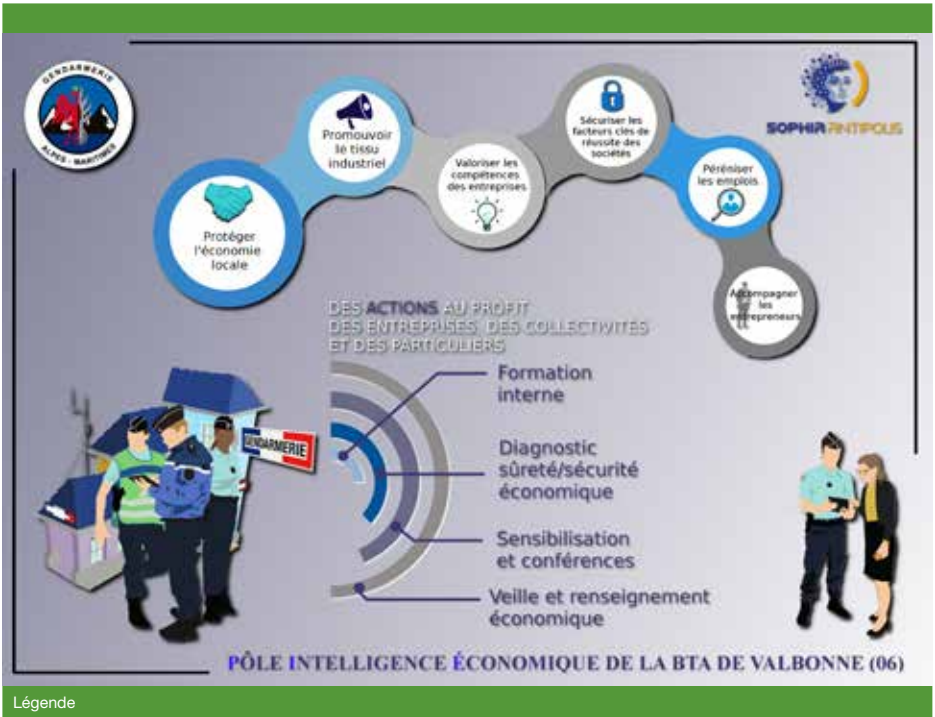
cin généraliste de la sécurité. Il doit être en capacité de répondre à toutes les situations, c'est le professionnel en première ligne, le confident et le combattant. Celui qui est au cœur du réacteur, de la machine, qui va défendre et expliquer, c'est lui.

Un dernier mot.

On ne peut pas commander si on ne connaît pas les hommes et femmes que l'on dirige. J'ai un contact quotidien et direct au-delà des moments planifiés, j'échange beaucoup.

L'humain, c'est le carburant de notre institution. Si vous n'avez pas cette connaissance et cette empathie, vous ne pouvez rien faire. Quoique l'on dise quoi que l'on fasse, le message s'estompe et le chef ne commande plus.

Si notre maillage et notre ancrage territorial sont essentiels, la capacité de résilience du brigadier et sa force humaine font l'essence même de notre système d'arme. C'est l'ADN de la gendarmerie.



Légende



Compagnies et brigades du groupe de gendarmerie des Alpes-Maritimes